

Porteur de projet :

Projet :

N° dossier :

Principes et critères de sélection

Note éliminatoire en dessous de 50 points

Les mots suivis d'un* sont expliqués en Annexe 3 : Définitions

Principes	Déclinaisons	Note	Justificatif	Note ET	Justif ET
Eco-responsabilité* de l'opération et de la structure					
L'opération est éco-responsable* dans ses dépenses (Sous total/15pts)	Moins de 25% des dépenses totales prévisionnelles de l'opération	0	Justification de l'utilisation de biens et/ou de services certifiés et/ou labélisés éco-responsables et/ou la mise en place dans le cadre de dépenses immatérielles d'actions éco-responsables : % sur les dépenses totales éligibles dans le cadre de l'opération LEADER. Devis qui indique le caractère éco-responsable des dépenses présentés et/ou du prestataire sollicité pour réaliser ses dépenses (certification, labélisation, cf. Labels biens et services éco-responsables en Annexe 1). Dans le cas d'un prestataire éco-responsable, l'ensemble des dépenses du devis présenté par ce dernier sera pris en compte. <u>et/ou</u> Tout document qui indique le caractère éco-responsable de la mission : la fiche de poste en lien avec l'opération et/ou le contrat de travail de la personne recrutée (ou en cours de recrutement) qui permet de faire le lien entre la personne en poste ou qui sera en poste et les actions/activités éco-responsables mises en œuvre dans le cadre de l'opération (Cf. Liste des actions éco-responsables en Annexe 2).		
	Entre 25 % et 50% des dépenses totales prévisionnelles de l'opération	8			
	Plus de 50% des dépenses totales prévisionnelles de l'opération	15			
Mise en place d'actions éco-responsables (durant les 3 dernières années à compter de la date de dépôt du formulaire) (seulement s'il s'agit d'une structure dont l'activité a démarré* depuis un an ou plus au moment de la date de dépôt du formulaire)					
	1 action	0	Justification de la mise en place d'actions éco-responsables différentes sur une ou plusieurs thématiques (Cf. Annexe 2) réalisées durant les 5 dernières années (à partir de la date de dépôt du formulaire). Un		

La structure est éco-responsable* dans son action (Sous total/15pts)	Entre 2 et 3 actions	8	argumentaire (Cf. Pièce A du formulaire) fourni par le porteur de projet présentant les actions mise en place. et Tout document permettant de justifier la mise en place de ces actions (devis et/ou facture et/ou photo et/ou délibération et/ou règlement et/ou statuts et/ou politique interne et/ou KBIS et/ou SIREN et/ou fiche de poste et/ou contrat de travail et/ou certification et/ou labérisation et/ou convention et/ou rapport et/ou bilan et/ou étude et/ou support de communication et/ou support de presse et/ou avis technique d'une institution en lien avec le domaine d'activité de la structure). Cf. Liste des actions éco-responsables en Annexe 2	
	Plus de 3 actions	15		

OU (non cumulable)

La structure développe, dans son activité, l'éco-responsabilité* (seulement s'il s'agit d'une structure dont l'activité a démarré* depuis moins d'un an au moment de la date de dépôt du formulaire)				
La structure <u>n'a pas pour but</u> le développement d'activités éco-responsables	0	activité ou non) au sein de la structure sur une ou plusieurs thématiques (Cf. Annexe 2). Les points ne sont pas cumulables. Un argumentaire (Cf. Pièce A du formulaire) fourni par le porteur de projet présentant le développement d'activités éco-responsables. et Tout document permettant de justifier la mise en place d'une ou plusieurs activités éco-responsables (devis et/ou facture et/ou photo et/ou délibération et/ou règlement et/ou statuts et/ou politique interne et/ou KBIS et/ou SIREN et/ou attestation/déclaration MSA et/ou fiche de poste et/ou contrat de travail et/ou certification et/ou labérisation et/ou convention et/ou rapport et/ou bilan et/ou étude et/ou support de communication et/ou support de presse et/ou avis technique d'une institution en lien avec le domaine d'activité de la structure). Cf. Liste des actions éco-responsables en Annexe 2		
La structure a <u>dans son activité</u> le développement d'activités éco-responsables	8			
La structure a <u>comme principale activité</u> un domaine éco-responsable	15			

Total/30 pts

0

Pertinence/qualité de l'opération				
Le porteur propose une analyse démontrant la pertinence de l'opération	Le porteur de l'opération ne propose pas d'analyse réalisée en <u>externe</u> ou en <u>interne</u> démontrant la pertinence de l'opération	0	Justification d'une analyse économique et/ou sociale et/ou environnementale et/ou patrimoniale et/ou culturelle démontrant la pertinence de l'opération au regard du territoire, à savoir, des éléments plutôt positifs ou constructifs sur l'opération. Tout document interne et/ou externe le justifiant (devis de prestation et/ou contrat de travail et/ou fiche de poste et/ou délibération et/ou étude et/ou business plan et/ou diagnostic et/ou enquête et/ou avis technique d'une institution en lien	

l'opération au regard du territoire (Sous total/12pts)	Le porteur de l'opération propose une analyse réalisée en externe ou en interne démontrant la pertinence de l'opération	12	avec le domaine d'activité de la structure et/ou fiche-projet et/ou plan d'actions du projet dans le cas d'un projet dont l'étude est l'objet) et/ou référence à la page du formulaire concernant cet aspect. Ou (en dernier recours) Un argumentaire fourni (analyse quantifiée et qualifiée par une source) démontrant la pertinence du projet au regard du territoire. (Cf. Pièce facultative B du formulaire).	
--	---	----	---	--

Opération avec dépenses matérielles*				
L'opération est durable (dure dans le temps) (Sous total/10pts)	0% des dépenses totales de l'opération	0	Justification de dépenses matérielles* dans le cadre de l'opération LEADER : % sur les dépenses totales éligibles dans le cadre de l'opération LEADER. Tout document qui atteste de la mobilisation de dépenses matérielles* (devis et/ou plan de financement et/ou annexe 1 du formulaire de demande ou tout document qui indique la dépense matérielle).	
	De 1% à 50 % des dépenses totales prévisionnelles de l'opération	5		
	Plus de 50 % des dépenses totales prévisionnelles de l'opération	10		

L'opération permet le maintien et/ou la création d'emploi* sur le territoire Durance Provence (Sous total/18pts)	Création et/ou maintien de l'emploi		Justification de la création et/ou du maintien d'emploi lié à l'opération ainsi que le type de contrat. Le cumul des points est possible entre la création/le maintien et le type de contrat. Tout document qui le montre (Projet de contrat de travail et/ou projet de fiche de poste ou de changement de fiche de poste et/ou de changement de contrat de travail et/ou de changement de fiche de poste).		
	Pas d'emploi	0			
	Maintien de l'emploi	5			
	Création d'emploi	9			
	Type de contrat				
	CDD	5			
	CDI	9			
	Total/40 pts			0	

Caractéristiques LEADER				
L'opération fait l'objet d'un partenariat et/ou est collective* (Sous total/5pts)	Non	0	Justification de la mise en place de partenariat et/ou de la constitution d'une opération collective. Tout document qui permet de prouver l'engagement des différents partenaires et/ou porteurs de l'opération (courrier d'engagement de la structure et/ou délibération et/ou convention et/ou compte-rendu de réunion et de comité de pilotage et/ou page du formulaire de demande de subvention).	
	Oui	5		

L'opération fait l'objet d'une approche ascendante et/ou	Non	0	Justification de l'intégration de la population du territoire et/ou d'un public cible en amont de l'opération et/ou durant le processus de mise en œuvre de l'opération. A l'exception d'une consultation pour un avis technique et/ou pour la levé des réserves. Tout document qui permet de	
---	-----	---	---	--

participative* (Sous total/5pts)	Oui	5	prouver l'intégration de la population et/ou d'un public cible (plan d'action indiqué dans le formulaire de demande de subvention et/ou rapport d'activité et/ou compte-rendu de réunion et de comité de pilotage, supports de communication, support de presse).	
--	-----	---	---	--

L'opération est innovante et/ou expérimentale* à l'échelle du GAL Durance Provence (Sous total/20pts)	L'opération ne montre aucune forme d'innovation et/ou d'expérimentation (opération identique) à l'échelle du GAL Durance Provence	0	Justification de la mise en place d'une opération innovante et/ou expérimentale* à l'échelle du GAL Durance Provence. Tout document qui permet de montrer le caractère innovant et/ou expérimental (étude et/ou business plan et/ou diagnostic et/ou article spécialisé et/ou résultat d'enquête et/ou avis technique d'une institution en lien avec le domaine d'activité de la structure). Ou (en dernier recours) Un argumentaire fourni (définir la plus-value pour le territoire de manière quantitative et qualitative avec une source) par le porteur de projet justifiant le caractère innovant et/ou expérimental à l'échelle du GAL Durance Provence. (Cf. Pièce facultative B du formulaire)	
	L'opération propose une forme d'innovation et/ou d'expérimentation (opération entièrement unique ou avec une nouvelle composante ou rare) à l'échelle du GAL Durance Provence	20		

Total/30 pts	0
TOTAL : /100	0

50 points minimum

ANNEXES 1

Labels et certifications éco-responsables

<p>(Liste non exhaustive) Il est possible de se référer aux catalogues thématiques en ligne de référence :</p>	<p> http://www.mescoursespourlaplanete.com/Labels/ http://www.ecolabels.fr/fr/recherche-avancee/categories-de-produits-ou-services-certifies https://www.notre-planete.info/ecologie/eco-citoyen/labels_ecologiques.php http://www.toutsurlisolat.com/ http://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/organiser-demarche-environnementale/dossier/systeme-management/systeme-management-lenvironnement http://www.labellucie.com/ http://www.voyageons-autrement.com/30-labels-du-tourisme-responsable.html http://www.vedura.fr/guide/ecolabel/ http://renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel </p>
<p>Dans l'ensemble des domaines :</p>	<p>Programmes : AGENDA 21, PCAET (Le Plan Climat Air Energie Territorial), TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte), TZDZG (Territoire zéro déchet zéro gaspillage)</p> <p>Agriculture Biologique ou AB (France)</p> <p>Agriculture Biologique ou AB (Union Européenne)</p> <p>Ange bleu</p> <p>Anneau de Mœbius</p> <p>BIO EQUITABLE/SOLIDAIRE</p> <p>Carrefour Agir</p> <p>Charte cosmebio</p> <p>Charte des Relations Fournisseurs Responsables</p> <p>CIES (Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale)</p> <p>Cosmétiques écologiques et biologiques</p> <p>Cradle to cradle (C2C)</p> <p>Demeter</p> <p>Eco-artisan</p> <p>Ecocert</p> <p>Eco-événement</p> <p>Ecolabel européen (tous produits)</p> <p>Ecolo-crèche</p> <p>EMAS : Système de management environnemental</p> <p>Etiquette Performance Energetique - tous produits et services note à partir de A</p> <p>Eve - Espace végétal écologique</p> <p>Excell Zone Verte et Excell Plus</p> <p>Fairtrade Max Havelaar</p> <p>Finansol</p> <p>Forest Stewardship Council (FSC)</p> <p>Gouvernance et Gestion Responsable des Associations et Fondations</p> <p>Green Way</p> <p>Haute Performance Energétique / Bâtiment basse consommation (HPE, BBC)</p> <p>HQE (Haute Qualité Environnementale)</p> <p>ImpriFrance</p> <p>Imprim'vert</p> <p>Investissement Socialement Responsable (ISR Ref. 254)</p> <p>ISR Novethic (Investissement Socialement Responsable)</p> <p>Label Commerce-engagé Ecosciences Provence</p> <p>Label diversité AFNOR</p> <p>Label égalité AFNOR</p> <p>Label Ensemble Solidaires</p> <p>Marine Stewardship Council (MSC)</p> <p>NATRUE</p> <p>Nature et Progrès</p> <p>Nature Plus</p> <p>NF environnement (tous produits et services)</p> <p>Nordic Ecolabel "Nordic Swan"</p> <p>One Voice</p>

Grille de sélection ANNEXES

LEADER Durance Provence

	Pan European Forest Certification ou Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières (PEFC) Préserve la couche d'ozone Relations Fournisseurs Responsables RSE de référence : LUCIE Rubans du développement durable Normes ISO : 1.2.3 Environnement, le dispositif français permettant aux entreprises d'atteindre en trois étapes une certification ISO 14001 (obligation de certification) ; Il permet aux entreprises de faire reconnaître leurs efforts à chaque niveau de la démarche (se base sur la norme NF X30-205) Niveau 1 : Faire un état des lieux et identifier les actions prioritaires Niveau 2 : Établir un programme environnemental Niveau 3 – ISO 14001 et/ou EMAS : Formaliser un système de management environnemental AFAQ 1000NR : outil de mesure (les pratiques et les résultats) de la stratégie de développement durable dans la perspective de l'ISO 26000 AFAQ écoconception AFAQ Focus RSE Achats responsables Certification ISO 20121 événements Charte des Relations Fournisseurs Responsables 10 engagements : 1. Assurer une équité financière vis-à-vis des fournisseurs 2. Favoriser la collaboration entre grands donneurs d'ordres et fournisseurs stratégiques 3. Réduire les risques de dépendances réciproques entre donneurs d'ordres et fournisseurs 4. Impliquer les grands donneurs d'ordres dans leur filière 5. Apprécier le coût total de l'achat 6. Intégrer la problématique environnementale 7. Veiller à la responsabilité territoriale de son entreprise 8. Les Achats : une fonction et un processus 9. Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs 10. Fixer une politique cohérente de rémunération des acheteurs EMAS (ou SMEA) (règlement eco-management and audit scheme) : dispositif européen plus exigeant que la norme ISO 14001 ENVOL (Engagement Volontaire de l'Entreprise pour l'Environnement), la première étape de 1.2.3 Environnement réservée aux entreprises de moins de 50 salariés Certification par AFNOR certification ISO 14001, la norme de référence internationale sur le management environnemental ; NF X30-205 (norme AFNOR) : une approche progressive Déclinaison de la norme ISO 14001 RSE : Respect des lignes directrices de la norme ISO 26000 Système de Management Environnemental (ISO 50 0001) : Élaborer une politique pour une utilisation plus efficace de l'énergie Fixer des cibles et des objectifs pour mettre en oeuvre la politique S'appuyer sur des données pour mieux cerner l'usage et la consommation énergétiques et prendre des décisions relatives Mesurer les résultats Examiner l'efficacité de la politique Améliorer en continu le management de l'énergie.
Dans le domaine de l'alimentation, l'agriculture, la foresterie, la papeterie, l'environnement :	Agriculture Biologique : Label européen et Français APUR Aquaculture Stewardship Council (ASC) Bee Friendly Bio Cohérence Biodyvin Certified Vegan Eco Promise Ecocert ESR EcoJardin EKO FFP (Fair Flowers Fair Plants) FLP (Flower Label Program)

Grille de sélection ANNEXES

LEADER Durance Provence

	Forest Garden Product
	Forêt-Modèle
	France Bois Bûche
	France Bois Bûche (FFB)
	Global Gap
	HVE : Haute Valeur Environnementale (regroupe 33 démarches qualité)
	Marine Stewardship Council (MSC)
	Mention "Issus d'une exploitation de Haute Valeur Environnementale"
	MPS (Milieu Programma Siersteel en néerlandais)
	Nature et Progrès
	NF bois de chauffage
	One Voice
	Paper by Nature
	Rainforest Alliance
	Refuge LPO
	Rivière Sauvage
	Soldaime
	Tropical Forest Trust (TFT)
	Union Vegetarienne Européenne
	UTZ Certified
	Vegan Society
	Végétal local
Dans le domaine du tourisme, loisirs :	Accueil Paysan ATR Agir pour un Tourisme Responsable Bienvenue à la Ferme Bio Hôtels Bio Rismo Campings La Via Natura Campings Sites & Paysages Certification Agir Pour un Tourisme Responsable (ATR) Chouette Nature Clévacances – Qualification Environnement CV Environnement Earth Check Eco3 Ecogîtes Emeraude Hotelier – Trophée Engagement de service vers un tourisme responsable ref. 197 Gîtes Panda Green Globe Hôtels au naturel Hutttopia La Charte de qualité environnement Clévacances La Clef Verte Label Tourisme & Handicap Lauréat Ecorismo Lauréat Trophées TR VSNCF Pavillon Bleu Réseau Association Française Ecotourisme (AFE) Réseau Ethic Etapes Station Verte
Dans le domaine du bâtiment, de l'aménagement intérieur :	Acermi Acotherm Bâtiment Biosourcé BEPOS (bâtiment autonome qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme) BREEAM (Méthode d'évaluation des performances environnementales des bâtiments) Certification Cekal Certification CSTBat (écomatériaux) EC1 GEV-Emicode

Grille de sélection ANNEXES

LEADER Durance Provence

	Éco-Mobilier
	Effinergie/effinergie+
	Etiquette COV – à partir de A
	Flamme verte
	GUT
	Handibat
	HPE (Haute Performance Energétique)
	HQE (Haute qualité environnementale)
	LEED (Leadership in Energy and Environmental Design)
	Minergie
	NATURA
	Nature Plus
	NF Biocombustibles solides
	NF Bois de Chauffage
	Ô Solaire
	PassivHaus
	Promotelec Performance
	PURE
	QEB (Qualité Environnementale des Bâtiments)
	Qualisol / Qualipac / Qualibois
	Qualitel
	RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)
	RT 2012
	RT 2020
	THPE (Très Haute Performance Energétique)
	TÜV Süd
	Valdélia
	Utilisation de matériaux naturels :
	Laines, huile ou fibres d'origine végétales (paille, ouate de coton, lin, jonc, coco, roseau), le chanvre, la terre, l'argile, la chaux, les fibres ou cellulose de bois, liège expansé, produits de recyclage (textile, bois, cellulose), les plaques en terre cuite, le bois, plantes pour isolation.
Dans le domaine de l'électrique, électronique, l'informatique :	80Plus
	APUR
	CECP
	Climate Savers Computing
	Energy Star
	Epeat
	EVE (Electricité Verte)
	GreenGuard
	IEEE
	PC Green Label
Dans le domaine du textile, Santé, Beauté	TCO
	BIORE
	Cygne Blanc
	EKO - Sustainable textiles
	Global Organic Textile Standard (GOTS)
	GOTS (Global Organic Textile Standard)
	Label Naturleder
	Leaping Bunny
	Naturleder IVN-Zertifiziert
	Naturtextil IVN-Zertifiziert BEST
	NPA (Natural Product Association)
	OEKO-TEX 100
	OEKO-TEX 100 plus
	OEKO-TEX 1000
	Sustainable Cleaning

ANNEXE 2
Liste des thématiques en lien avec les actions et les activités éco-responsables

Thématiques	Actions ou activités...
Déchets, produits et services	...favorisant le tri, la réduction, la valorisation, la réutilisation, l'optimisation de la gestion du cycle d'un produit/service (exemples* : utilisation des bio-déchets, mise en place du tri sélectif, développement de l'économie circulaire, utilisation déchets alimentaires, utilisation déchets agricoles, utilisation de produits/matériaux/services, partagés, d'occasions, recyclés, réutilisables, labélisés (ANNEXE 1)).
Energie, eau et économie verte	...favorisant la réduction des consommations d'eau et d'énergie (exemples* : diffusion des éco-gestes et/ou des enjeux de la transition énergétique et écologique, mise en place de toilettes sèches, d'économiseurs d'eau, d'outil de gestion des flux dans un objectif de réduction, de lampes basses consommation). ...favorisant le développement : de l'autonomie énergétique, des énergies renouvelables, de la gestion économe des appareils, du télétravail, de la télémédecine, de la télésanté, de l'isolation performante des bâtiments. ...favorisant le développement : des circuits courts, de la valorisation des ressources locales, de productions agricoles économes et adaptées au territoire, du tourisme responsable, de l'utilisation notamment de produits/services labélisés éco-responsables (ANNEXE 1).
Santé, bien-être	...favorisant la réduction de produits polluants, la santé et le bien-être des habitants et/ou des visiteurs (exemples* : prévention des risques naturels et/ou industriels et technologiques, démarche RSE/RSO, utilisation et/ou promotion notamment, d'outils, de produits/services naturels et/ou écologique labélisés éco-responsables (ANNEXE 1))
Mobilité et accessibilité	...favorisant les déplacements alternatifs : co-voiturage, mobilité douce, mobilité alternative, mobilité inversée, transport en commun, plan de déplacement, intermodalité.
Biodiversité et patrimoine	...favorisant la protection, le développement, la valorisation de la biodiversité et/ou des habitats naturels remarquables et/ou du patrimoine bâti et paysager (exemples* : mise en place d'un balisage adapté, développement d'éco-zones, remise en état de zones, concertation autour des sujets de la biodiversité et du patrimoine, évènements éco-responsables, pratiques alternatives visant à ne pas impacter l'environnement, limitation des surfaces imperméabilisées).
Cohésion sociale	...favorisant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ou de précarité (exemples* : gratuité ou prix ajustés, signalétique adaptée, aménagements et/ou matériels spécifiques, faciliter l'accès à l'information, intégration de personnes en difficulté sociale ou en situation de handicap). ...favorisant le développement et/ou l'accès à la culture et aux cultures (exemple* : mise en place d'évènements valorisant la diversité des cultures).
Transversale à l'ensemble des thématiques	Mise en place d'évènement, de formation, d'accueil, de temps d'échanges et de partages en lien avec les thématiques éco-responsables ci-dessus (exemple* : un temps de sensibilisation sur les déchets mais aussi une formation sur les énergies renouvelables).

* Liste non exhaustive d'exemples.

ANNEXE 3
Définitions

L'activité de cette structure a démarré :

La structure démarre son activité au moment, notamment, **de l'édition OU de la réception** d'une facture pour la **vente OU l'achat** d'un bien et/ou d'un service auprès d'une tierce personne.

La structure peut également justifier d'un démarrage d'activité lors de la mise en place d'une ou plusieurs actions liées à l'objet même de la structure.

Justification (**argumentaire et pièce** justificative : devis validé, facture, support de communication, rapport d'activité, support de presse, tout autre élément probant).

Dépenses matérielles :

Les dépenses matérielles ont la particularité de durer dans le temps. Elles peuvent correspondre aux postes de dépenses suivants indiqués dans le formulaire de demande : Aménagement et travaux, équipements et matériels, certification et brevet, communication.

L'opération est en partenariat et/ou est collective :

L'opération fait l'objet d'un montage collectif à savoir plusieurs porteurs déposent un unique projet. Il est possible d'avoir un chef de file mais pas forcement, chacun des porteurs "apportent" cependant au projet collectif via la diversité de leurs compétences.

Le partenariat est un système associant des structures de différents domaines (social, économique, environnemental) et qui vise à établir des relations en étroite collaboration. Ces relations sont formalisées via un document cadre.

Approche ascendante et/ou participative :

Intégration de la population du territoire et/ou d'un public cible en amont de l'opération (consultation et/ou concertation ou autres précisés ci-après en lien direct avec l'opération) et/ou durant le processus de mise en œuvre de l'opération. Cette intégration prend la forme d'une consultation, d'un sondage, d'un échange, d'un rendu. A l'exception d'une consultation pour un avis technique et/ou pour la levée des réserves.

L'innovation et l'expérimentation :

A savoir un projet entièrement unique et/ou avec une nouvelle approche et/ou rare qui apporte une plus-value sur le territoire Durance Provence dans le concept et/ou le produit et/ou le service et/ou la technique et/ou le partenariat et/ou le contenu et/ou la méthode.

Le maintien de l'emploi :

L'opération permet de maintenir le/les emplois au sein de la structure. Sans cette opération le/les emplois seraient supprimés.

La création d'emploi :

L'opération permet la création d'un ou plusieurs emplois car la structure développe de nouveaux services et/ou produits qui nécessite la création d'emplois en lien avec cette opération.

L'éco-responsabilité :

A vérifier aussi bien au sein de la structure porteuse qu'au travers de l'opération. Il s'agit de limiter leur impact sur la planète ainsi qu'à s'engager de manière sociale et éthique.